

CONGRÈS DES POUVOIRS LOCAUX ET RÉGIONAUX DE L'EUROPE

Résolution 144 (2002)¹ sur les régions à pouvoirs législatifs Bilan et perspectives des conférences des Présidents des régions à pouvoirs législatifs tenues à Barcelone (2000) et Liège (2001)

Le Congrès, saisi d'une proposition de la Chambre des régions,

1. Convaincu de l'importance du phénomène de régionalisation en Europe;
2. Attaché au principe de subsidiarité tel qu'il a été adopté pour la première fois dans un instrument juridique international dans la Charte européenne de l'autonomie locale (article 4, paragraphe 3);
3. Conscient de la situation spécifique en Europe des régions à pouvoirs législatifs dont les compétences sont très souvent affectées par des actes des institutions européennes;
4. Réaffirmant que cette situation spécifique ne s'oppose en rien à la nécessaire solidarité de l'ensemble des régions européennes telle qu'elle s'affirme régulièrement au sein de la Chambre des régions;
5. Conscient de l'importance des travaux effectués par le Groupe de travail des régions à pouvoirs législatifs depuis 1999 sous la présidence de M. Llibert Cuatrecasas;
6. Remerciant le président de la Generalitat de Catalogne et le ministre-président de la région wallonne ainsi que la présidence belge de l'Union européenne d'avoir largement contribué au succès des deux premières conférences des Présidents des régions à pouvoirs législatifs organisées en novembre 2000 à Barcelone et en novembre 2001 à Liège;
7. Faisant siennes les conclusions de ces deux conférences (CPR (9) 5, addendum);
8. Remerciant la région de Toscane et le Land de Salzbourg pour les invitations à tenir les prochaines conférences des Présidents des régions à pouvoirs législatifs dans ces régions en 2002 et 2003;
9. Remerciant les autorités de la Fédération de Russie d'avoir permis l'organisation, en avril 2002, à

Saint-Pétersbourg, d'une conférence sur la répartition des compétences entre les différents niveaux de pouvoirs publics en Russie;

10. Remerciant les autorités du Tatarstan pour l'invitation à tenir une conférence sur les problèmes des entités fédérales en 2003;

11. Notant avec intérêt les travaux d'UniDem (Université pour la démocratie) concernant le rôle des cours constitutionnelles pour la résolution des conflits de compétences entre l'Etat central et les régions à pouvoirs législatifs;

12. Vu le mandat de son Groupe de travail des régions à pouvoirs législatifs;

13. Vu le rapport soumis à la Chambre des régions lors de la 9^e session du Congrès par M. Llibert Cuatrecasas (CPR (9) 5, partie II);

14. Charge son Bureau de prolonger le mandat de son Groupe de travail des régions à pouvoirs législatifs jusqu'à la 11^e session (2004) afin:

a. d'assurer la coopération et la présence du Congrès aux deux prochaines conférences des Présidents des régions à pouvoirs législatifs prévues en 2002 en Toscane et en 2003 à Salzbourg, et de préparer les contributions du Congrès à ces deux conférences;

b. de suivre la préparation de la conférence proposée par les autorités du Tatarstan sur l'évolution des entités fédérées en Russie (2003);

c. d'assurer une liaison avec les travaux du Groupe UniDem (Université pour la démocratie) et de la Commission de Venise concernant le rôle des cours constitutionnelles dans la résolution des conflits entre Etat central et régions à pouvoirs législatifs;

d. de présenter un nouveau rapport sur les régions à pouvoirs législatifs à la Chambre des régions en 2004;

15. Demande, en particulier, que le mandat du groupe de travail prévoie une liaison avec la Commission institutionnelle de la Chambre des régions, et spécialement la présence de trois représentants de cette commission au sein du groupe de travail ainsi que la participation de représentants de la Bosnie-Herzégovine et des invités spéciaux de la République fédérale de Yougoslavie.

1. Discussion et approbation par la Chambre des régions le 5 juin 2002 et adoption par la Commission permanente du Congrès le 6 juin 2002 (voir Doc. CPR (9) 5, projet de résolution présenté par M. L. Cuatrecasas, rapporteur).